

Le magazine de la Communauté
de communes Ardèche Rhône Coiron

ARC magazine

#11

Décembre 2023



**Ardèche
Rhône
Coiron**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DOSSIER THÉMATIQUE
Du nouveau pour nos déchets

4 **Retour en images**

6 **Dossier thématique**

- Du nouveau pour nos déchets
- Nouveaux points tri

12 **À votre service**

- 3 cinémas = 1 carte, 2 mois après on en est où?
- Les ciné doudous
- Une rentrée réussie pour les écoles de musique
- Prolonger son échéance de prêt sur le site des bibliothèques
- Education Artistique et Culturelle

14

- Parcours jeunes
- Les aides au BAFA
- Le covoiturage au quotidien

16 **Les projets Avenir**

- Aide à la création ou au développement des entreprises locales
 - 2^e Plan Pastoral Territorial
 - Territoires d'industrie
 - Des outils pour suivre les niveaux de pluie
 - Des travaux sur les digues
- #### 18
- Les travaux en cours

19 **Portrait de territoire**

La ferme de Bressac
Rencontre avec Thomas Fricker et Julia Cuhe



YVES BOYER

Président d'Ardèche Rhône Coiron

Alors que cette année tire à sa fin, je souhaite partager avec vous quelques réalisations ainsi que les projets qui s'annoncent, sur notre territoire intercommunal, pour les mois à venir.

Le dossier thématique de ce numéro met en lumière les nouveaux dispositifs de gestion des déchets qui débiteront en 2024. Ces initiatives ont pour intérêt d'aller vers davantage de tri et que celui-ci soit de qualité. Pour cela, des investissements conséquents ont été votés pour le déploiement de 130 points tri, avec l'installation de nouvelles bornes semi-enterrées et enterrées. Des travaux conséquents pour moderniser les espaces de collecte et en automatiser certains.

Vous pourrez retrouver un retour sur des événements culturels qui enrichissent notre quotidien et dont nous pouvons nous réjouir ! Nos cinémas se diversifient et rencontrent un succès avec la nouvelle carte d'abonnement utilisable dans 3 cinémas et une billetterie en

ligne. Par ailleurs, la rentrée des écoles de musique est une réussite, avec un nombre d'inscriptions très positif.

Sur le sujet de la mobilité, une première action concrète pour les habitants est lancée avec la solution du co-voiturage au quotidien. Grâce à l'application Karos et à la prise en charge de la Communauté de communes, les déplacements en co-voiturage sont simplifiés et encouragés.

Les élus communautaires et les agents de la Communauté de communes œuvrent ensemble pour offrir un service de qualité et à élaborer des projets. Cela va se poursuivre en 2024 avec la concrétisation de certains projets et l'engagement de travaux sur d'autres.

En cette période de vœux, je vous souhaite, de joyeuses fêtes de fin d'année, avec des moments privilégiés en compagnie de vos proches. Que l'année à venir soit porteuse de bonnes choses, de positivité et d'épanouissement pour vous et vos familles.

PÔLE CRUAS

Ardèche Rhône Coiron
10 avenue de la Résistance
07350 CRUAS
04 75 00 04 11 / contact@ardecherhonecoiron.fr

ANNEXE ACCUEIL - PEPINIERE LE FAISCEAU SUD

ZA Rhône-Helvie
07400 LE TEIL
04 75 00 04 11 / contact@ardecherhonecoiron.fr

www.ardecherhonecoiron.fr

[@ardecherhonecoiron.fr](https://www.facebook.com/ardecherhonecoiron.fr)

Vous pouvez recevoir ce magazine, en contactant le 04 75 00 04 11. Il est aussi disponible à la Communauté de communes ou dans votre Mairie. Et sur www.ardecherhonecoiron.fr
Directeur de la publication : Yves Boyer Comité de rédaction : Yves Boyer, Bernard Noël, Marie-Noëlle Laville, Virginie Martinez, Séverine Léon Rédaction, mise en page : service communication ARC - Séverine Léon, Maëva Satgé Crédits photos : Cc Ardèche Rhône Coiron et partenaires Tirage : 10 700 exemplaires - ISSN 2679-0505 - Périodique Impression sur papier PEFC, issu de la gestion durable des forêts. Impression : imprimerie Bayle Montelimar



Noël ardéchois sur le site de l'Office de Tourisme Portes Sud Ardèche

Des marchés authentiques, des cadeaux artisanaux et des festins traditionnels dans l'esprit de notre région. Retrouvez des bons plans et des idées proches de chez vous pour cette fin d'année :

 www.sud-ardeche-tourisme.com/se-divertir/noel-ardechois



Vous n'arrivez pas à obtenir un rendez-vous pour une consultation avec un médecin généraliste ou un kinésithérapeute ?

La CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Portes de Provence) vous propose des rendez-vous avec :

- **un médecin généraliste** pour une problématique de santé aiguë (fièvre, douleurs, vomissements... pas de renouvellement d'ordonnance)
- **un kinésithérapeute** pour une 1^{ère} consultation d'urgence pour toute traumatologie ou rachialgie avec une ordonnance de - d'un mois)

Vous serez vu par le professionnel de santé à son cabinet.

Appelez au 04 28 37 08 58
(et le 15 en cas d'urgence vitale)
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30



26 AOÛT

La Passerelle himalayenne fête ses 10 ans

Fête des familles

23 SEPTEMBRE



26 SEPTEMBRE

Visite du centre de tri Metropolis



9 OCTOBRE

Allons au théâtre pour prévenir des chutes



10 OCTOBRE

Conférence «Apprivoiser les écrans et grandir» avec Serge Tisseron



20 OCTOBRE

Soirée du goût «Anti-gaspi nous on agit»



Séjour 8-11 ans à Montselgues

23-27 OCTOBRE



16 NOVEMBRE

Stéphane Freiss au Festival du Cinéma Italien



20 AU 26 NOVEMBRE

Semaine des assistantes maternelles



5 DÉCEMBRE

Concert de Noël de l'école de musique intercommunale du Teil



30 NOVEMBRE

Grand'X théâtre clownesque
Cie Les Chimères



8 DÉCEMBRE

Signature d'une convention avec la
SNCF - aménagement voie ferrée
Alba - Le Teil en voie douce



DU NOUVEAU POUR NOS DÉCHETS

Une étude réalisée, en 2022, a mis en avant 4 points majeurs sur les 15 communes d'Ardèche Rhône Coiron.

1/ Le taux de collecte pour le verre et les emballages/papiers est inférieur aux autres moyennes nationales : **les habitants trient moins qu'ailleurs sur nos communes mais ils trient bien.**

2/ On peut **faire des progrès importants sur les quantités d'ordures ménagères résiduelles à réduire.**

3/ **Les points tri sont trop éloignés** : ils ne sont pas implantés sur les trajets et en lien avec les déplacements des habitants.

4/ **Les bacs d'ordures ménagères résiduelles** sont dispersés sur tout le territoire et isolés des points tri.

Nous sommes face au constat général qu'il faut réduire nos quantités d'ordures ménagères, augmenter la part de recyclage et de compostage local tout en maintenant la qualité du tri, pour des motifs environnementaux, sociaux et financiers.

Le développement et les équipements pour les 2 prochaines années concernent l'optimisation du tri avec l'objectif de passer de 58kg à 74kg par habitant et par an, en gardant la qualité du tri. Les ordures ménagères résiduelles : passer de 238kg à 160kg par habitant et par an. Au 1^{er} janvier 2024, la CCARC devra proposer aux habitants, une solution pour trier leurs biodéchets. Le compostage individuel va être renforcé, avec l'équipement de composteurs individuels dans les foyers et le développement d'espaces de compostage collectif.



Paul Savatier
vice-président
chargé des déchets

“ Chaque habitant produit environ 1 kg de déchets ménagers par jour collectés dans nos communes ou apportés en déchèterie. Avec l'augmentation forte et constante du coût de l'enfouissement et des taxes, le coût de traitement des ordures ménagères résiduelles (OMR) est de plus en plus élevé. Il faut donc réduire drastiquement ces quantités.

Avec **un investissement sans précédent** de presque 4 millions d'euros, **une mobilisation générale sur 18 mois** et un **plan de communication associé**, la Communauté de communes a décidé d'équiper le territoire en 2024 pour inciter et faciliter :

- Le tri avec 750 bornes sur 130 Points Tri qui vont être installées dans les 15 communes,
- Le compostage en individuel ou collectif (92 placettes dans les communes).

Chacun aura ainsi une solution de proximité. C'est pratique, facile et utile (voir dossier).

Mobilisons-nous pour réussir ces objectifs et devenir les « champions du tri et de la réduction des ordures ménagères résiduelles ».



TRIER C'EST UTILE



Environnement

En donnant une seconde vie aux emballages et aux papiers, on diminue les matières premières utilisées et on préserve les ressources naturelles.



Economie

Le coût du traitement des ordures ménagères résiduelles a augmenté de 35% en 2023. L'objectif est de diminuer leur quantité pour maîtriser les coûts de traitement.



Des filières locales ou à proximité

La plupart des matières triées **sont recyclées à proximité** et sont des matières premières pour les industries locales.

- La filière complète du verre à Labégude (07)
- Celle du carton à St-Vallier (26) et les papeteries de carton à Crest (26)
- Le plastique est recyclé à Chalon-sur-Saône (71) et à Beaune (21)



Solidarité

Le tri comme geste caritatif avec le verre recyclé bénéficie à la Ligue contre le cancer.

TRIER C'EST FACILE



1. JE TRIE

Emballages et papiers, verre et biodéchets



2. JE DÉPOSE AU COMPOST

individuel ou collectif
les biodéchets



3. JE DÉPOSE AU POINT TRI



4. CE QUI RESTE

dans la borne d'ordures
ménagères résiduelles



JE VAIS EN DÉCHÈTERIE

pour les encombrants et les occasionnels.



Les gestes de tri : c'est facile !



Les personnages vont vous guider dans vos gestes de tri pendant les campagnes d'information



Prochainement de nouveaux sacs de tri à votre disposition

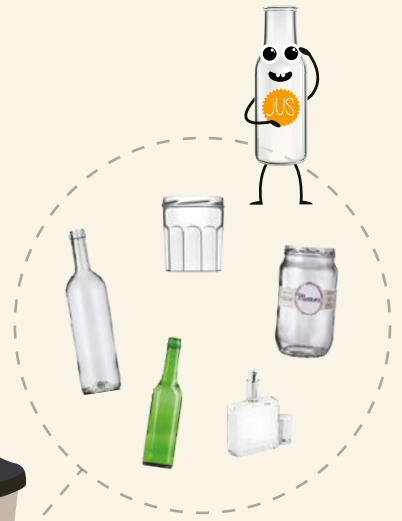
NOUVEAUX POINTS TRI

JANV. 2024 À 2025

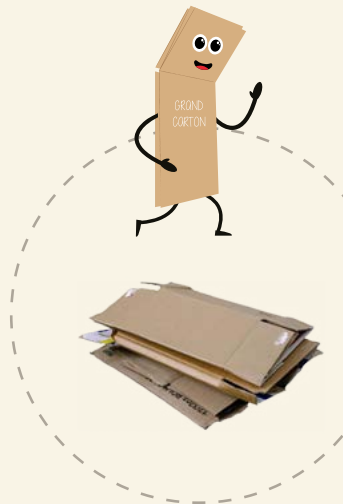
À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS !



EMBALLAGES
& PAPIERS



VERRE



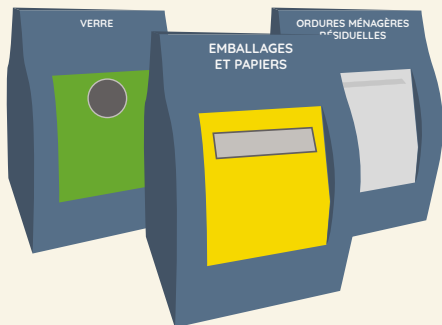
GRANDS
CARTONS



ORDURES
MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES



Bornes semi-enterrées



Bornes enterrées

 130

Points tri installés

+ PROPRE

La fin des bacs qui débordent !

+ SIMPLE





Je dépose tout au même endroit

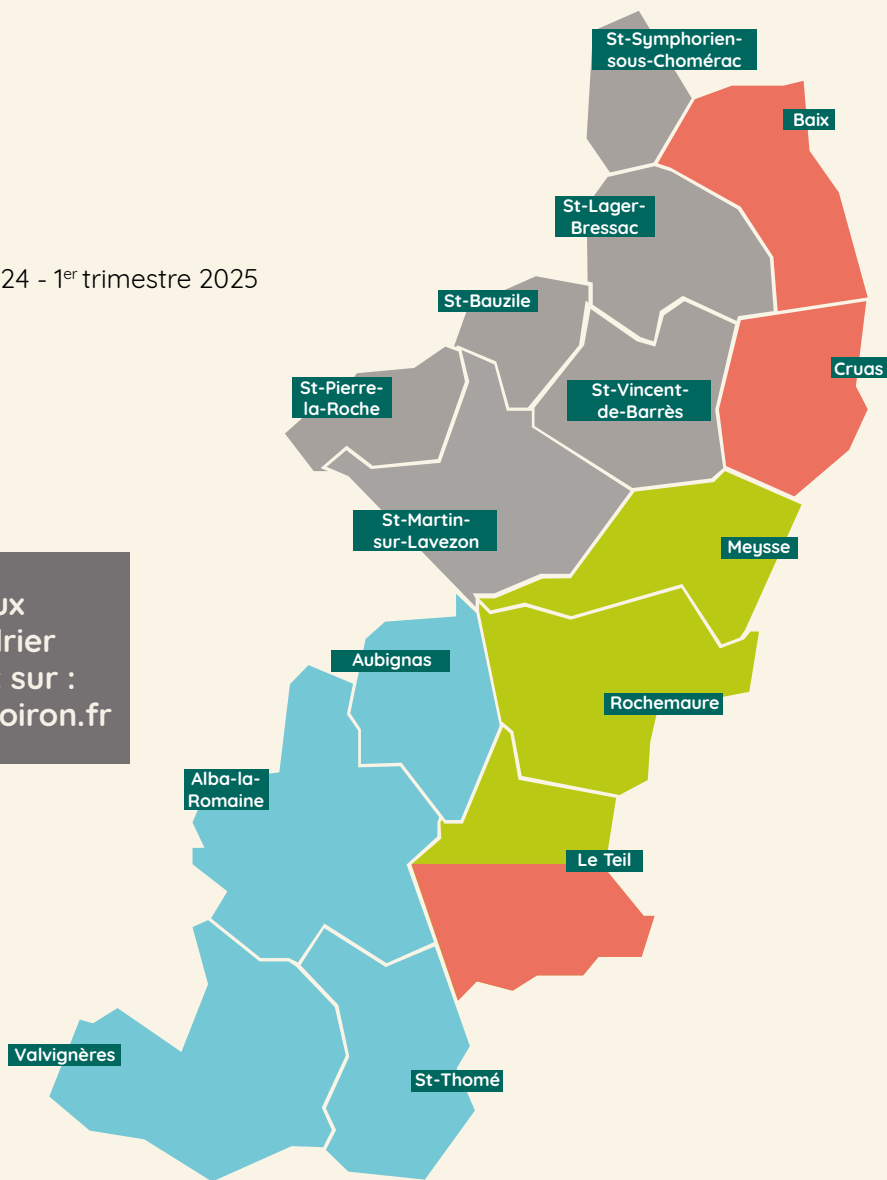
+ PRATIQUE

Accessible 24^h/24

DÉPLOIEMENT DES NOUVEAUX POINTS TRI

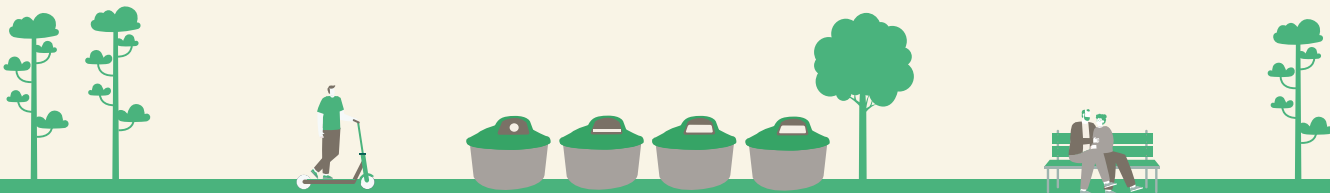
JE DÉPOSE TOUT AU MÊME ENDROIT !

-  Début 2024
-  2^{ème} trimestre 2024
-  3^{ème} trimestre 2024
-  Dernier trimestre 2024 - 1^{er} trimestre 2025



La carte des nouveaux points tri et le calendrier des chantiers bientôt sur : www.ardecherhonecoiron.fr

L'information des travaux par commune sur l'application IntraMuros



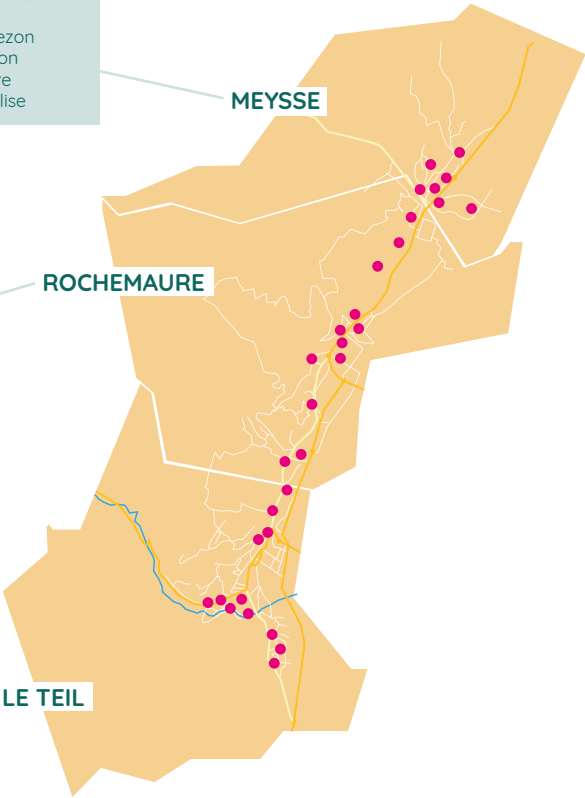
Une 1^{ère} phase d'installation début 2024



- Laubre haut
- Rue de l'oratoire
- Les Ribes
- Quai du Lavezon
- Ch. de Levaton
- Rue Chevière
- Place de l'église

- Bd de la Croix de la Lauze :
- Ch. de l'olivette
- Rue des Châtaigniers
- Rue des bastides
- Ch. de Chante-bise
- Allée du 22 août
- Cité du barrage
- Ch. de la blâche
- Centre ville
- Eglise
- Ch. du stade
- Chauvière

- Place Casanova
- Bd. Pasteur :
- Ch. du réservoir
- Nord
- Rue Alphonse Daudet
- Ch. du Moulin
- Rue de la Résistance
- Rue Henri Mirabelle
- Rue du travail
- Av. Paul Langevin :
- Square de la Violette
- Rue Emile Combe
- Résidence La Violette
- Place de la République



TRIER C'EST PRATIQUE

« Je dépose tout au même endroit »

Avec l'installation de 130 NOUVEAUX points tri complets, l'accès sera facilité au quotidien, tout se dépose au même endroit : emballages et papiers (borne jaune), verre (borne verte), grands cartons (borne bleue) et ordures ménagères résiduelles (borne grise).

Des NOUVEAUX points tri complets regroupant toujours au moins :



1 borne jaune

Emballages & papiers



1 borne verte

Verre



1 borne grise

Ordures ménagères résiduelles



- + Simple
- + Pratique et accessible
- + Proche
- + Propre

ATELIERS AVEC LES PLUS JEUNES



Animation des Conseils municipaux jeunes ou enfants (CMJ)

Emilie l'animatrice prévention déchets de la CCARC organise des ateliers avec les CMJ pour parler des emballages, du papier et du tri des déchets. L'occasion d'envisager, avec les plus jeunes, le recyclage et de partager des idées pour réduire ses déchets. La période de Noël est propice à la production d'emballages, de papier, de cartons... l'occasion de faire le lien entre les ateliers et le quotidien des jeunes élus municipaux.

POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS SUR LE TRI

Que deviennent les emballages collectés, est-ce que je peux empiler mes pots de yaourt, est-ce que je dois laver mes emballages... ?

■ Le service déchets

dechets@ardecherhonecoiron.fr
04 75 00 04 11

■ Les ambassadeurs du tri interviennent en porte à porte, pour vous donner des informations et répondre à vos questions sur le tri



DES VISITES POUR MIEUX COMPRENDRE LE TRI

Visites du centre de tri MeTR'Ipolis - Portes-lès-Valence

4 visites ont été proposées aux habitants, avec transport et visite guidée pour comprendre ce que deviennent nos emballages et nos papiers une fois que nous les avons déposés dans la borne jaune. Une fois triés, un parcours les attend : ils passent dans différentes machines afin d'être triés, séparés et conditionnés par types de matériaux, avant de rejoindre les filières de recyclage ou de valorisation.

D'autres visites seront programmées en 2024



“ Il y a toujours cette idée qu'on fait le tri et que tout est remélangé derrière. On voit ici que ce n'est pas le cas !



Pierre qui est venu faire la visite avec ses enfants Mathias, Noémie et Joris

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous inscrire à cette visite ?

C'est enrichissant, déjà pour la culture générale. Au départ c'était surtout pour les enfants, mais j'ai appris des choses aussi.

Qu'avez-vous appris ?

J'ai maintenant plus de détails sur tous les emballages que l'on peut mettre dans la borne jaune.

Est-ce que vous conseillerez cette visite et pourquoi ?

Oui, en plus je sais qu'il y a toujours cette idée qui traîne que l'on fait le tri et que derrière tout est remélangé. Donc c'est intéressant de voir que ce n'est pas le cas !

À VOTRE SERVICE

Culture

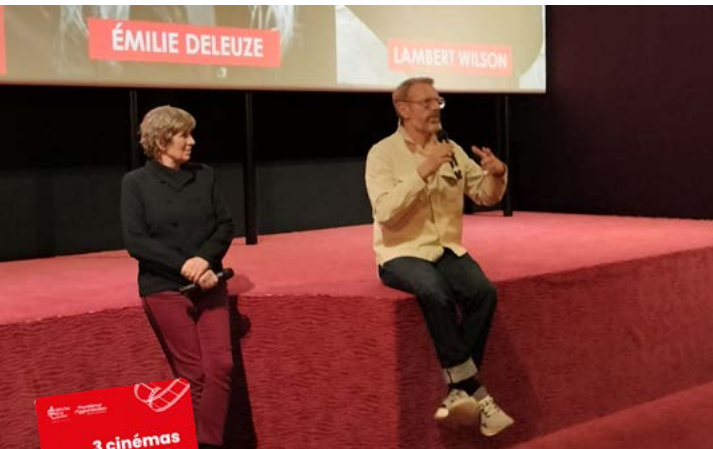
3 CINÉMAS = 1 CARTE 2 mois après son lancement, on en est où ?

Depuis le 4 octobre, les cinémas Regain (Le Teil), Le Ciné (Cruas) et Les Templiers (Montélimar) ont leur carte d'abonnement commune.

Une collaboration entre les collectivités Ardèche Rhône Coiron et Montélimar Agglo pour faire vivre les cinémas publics et offrir plus de services aux spectateurs.

Une carte d'abonnement utilisable dans les 3 cinémas à des tarifs préférentiels, avec la facilité, désormais de réserver, en ligne grâce à un seul portail : **www.3cinemas1carte.com** jusqu'à 1h avant la séance.

Une programmation commune est en construction qui marque une collaboration déjà engagée lors du week-end de lancement (7 et 8 octobre). Un lancement riche et la visite exceptionnelle de Lambert Wilson et de la réalisatrice Emilie Deleuze, présents pour le film Cinq hectares.



870 nouvelles cartes d'abonnement achetées depuis le lancement

5800 entrées sur les 3 cinémas

6.5% entrées au Ciné - Cruas


43.9% entrées au Regain- Le Teil

49.6% entrées aux Templiers - Montélimar


Achetez vos billets en ligne

 www.3cinemas1carte.com

 **Choisissez votre film et l'horaire**
Jusqu'à 10 minutes avant le début du film

 **Réglez :**

- Carte d'abonnement
- CB
- Chèque CSE / Cinéma / Ciné chèque

 **Recevez votre billet électronique sur votre boîte mail**



LES CINÉ DOUDOUS : LE RENDEZ-VOUS CINÉMA DES TOUT-PETITS

Cette année les cinémas et le service petite enfance se sont associés pour créer les Ciné Doudou : 1 rendez-vous cinéma pour les vacances scolaires ouvert aux crèches, Relais Petite Enfance... et tous les publics.

Une séance spécifique, adaptée aux tout petits (à partir de 2 ans) : lumière tamisée, atmosphère sonore, durée courte...

Au tarif unique de 4€.

Un succès pour les 9 Ciné Doudous programmés d'octobre qui ont compté près de 450 spectateurs.

Les prochains rendez-vous :
www.3cinemas1carte.com





UNE RENTRÉE RÉUSSIE POUR LES ÉCOLES DE MUSIQUE INTERCOMMUNALES

Depuis septembre, Ardèche Rhône Coiron prend en charge les écoles de musique au Teil et à Cruas. Le projet est d'offrir un enseignement de qualité et de proximité, en proposant des tarifs accessibles à tous, sur l'ensemble de l'intercommunalité.

ÉCOLE À CRUAS

+30% d'élèves
dont 49% de nouveaux

ÉCOLE AU TEIL

+15% d'élèves
dont 36% de nouveaux

SUR LES 2 ÉCOLES CRUAS ET LE TEIL

+21% d'élèves dont 41% de nouveaux

(chiffres comparatifs avec 2022/2023)

196 inscrits sur la pratique d'instrument (guitare, violon, batterie, piano...) ou en initiation / éveil musical

132 inscrits à la pratique collective ; chorale, orchestre junior, atelier jazz, formation musicale appliquée à l'instrument...

4 www.ardecherhonecoiron.fr
> Rubrique écoles de musique



PROLONGER SON PRÊT sur le site des bibliothèques

www.bibliotheques.ardecherhonecoiron.fr

La durée de votre prêt arrive à échéance mais vous n'avez pas fini de lire le livre, d'écouter le CD ou de voir le film du DVD empruntés ?

Vous pouvez prolonger vos prêts en vous connectant à votre compte sur le site :

- > Rubrique « Infos pratiques »
- > Puis rubrique « Emprunt et inscription »

La durée des prêts est de 3 semaines renouvelables 2 fois.



EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

De découvertes en créations pour 2024



4 CIRQUE POUR TOUS

(cirque, photographie, magie, musique)
Elèves lycées et écoles, accueils de loisirs, habitants du Teil, résidents EHPAD
 La Cascade, Hors-Champs

4 RÉSISTER

(pluridisciplinaires : théâtre, littérature et écriture, contes...)
Habitants
 Cie Les Chimères, Les Cafés Littéraires, le Réseau des Bibliothèques intercommunal

4 DOC EN JEU, AFFAIRES DE FAMILLE (documentaires d'auteurs et théâtre)

Habitants
 Ardèche Images, Cie La Ligne

4 VEILLÉES (danse, musique, écriture)

Elèves des écoles et collège, familles
 Cie Instabili, D.Peylin, la SMAC07

PARCOURS JEUNES : UNE DÉMARCHE POUR IMPLIQUER LES JEUNES

Un travail d'élaboration de la politique jeunesse intercommunale est engagé, avec l'objectif de la finaliser au 1^{er} trimestre 2024.

Ce travail a été mené avec un groupe d'élus du territoire, représentant chacune des communes.

Il a été enrichi par les réflexions des acteurs locaux, suite à l'élaboration de la Convention Territoriale Globale, en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales, en 2021/2022.

Aujourd'hui, afin de prendre en compte les besoins et les aspirations des jeunes dans cette politique jeunesse, nous menons une démarche pour recueillir leurs points de vue et mieux appréhender leurs intérêts. Ce parcours s'organise en partenariat avec le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) avec qui nous mettons en œuvre la méthode participative «Parcours Jeunes».

 www.info-jeunes.fr/ Auvergne-Rhône-Alpes

Parcours Jeunes, c'est une méthode sur 3 ateliers d'une demi-journée :

Novembre et décembre 2023 puis samedi 20 janvier 2024 de 9h30 à 12h Au Teil.

Les 3 ateliers sont progressifs : comprendre son territoire et les jeunes qui y vivent puis proposer des idées, des solutions et enfin confronter les idées proposées aux réalités du territoire.



C'est quoi une politique jeunesse ?

C'est définir et mettre en œuvre des actions, choisir des thématiques prioritaires pour les jeunes en s'appuyant sur leurs envies et leurs préoccupations. Cette politique se construit avec la jeunesse, en la faisant participer aux réflexions et avec les acteurs concernés.

Des questions sur la jeunesse et le territoire ? Vous souhaitez rejoindre la démarche ?

 Samuel Brunier

s.brunier@ardecherhonecoiron.fr / 06 07 17 71 35



LES AIDES AU Bafa : UN NOUVEAU DISPOSITIF BIEN MOBILISÉ !

Le soutien à la formation Bafa (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) a démarré en 2023. Grâce à une aide financière pouvant aller jusqu'à 500€, en fonction du quotient familial. Depuis son lancement, ce coup de pouce pour devenir animateur est un succès.

Si chaque habitant peut prétendre à cette aide, pour le moment, ce sont des jeunes âgés de 16 à 21 ans qui ont déposé leurs dossiers.

OBTENIR CETTE AIDE :

- Retirer le dossier auprès du service jeunesse
- Le compléter
- Participer à un entretien

17 dossiers retirés

dont 13 revenus complétés

1350€ d'aides attribués

2 400€ en cours d'attribution

Les habitants de 10 communes sur les 15 sont bénéficiaires



LE COVOITURAGE QUOTIDIEN N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE !

La CCARC organise la mobilité depuis juillet 2021 avec 2 objectifs :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Améliorer l'offre de service pour tous en proposant des alternatives crédibles à l'autosolisme

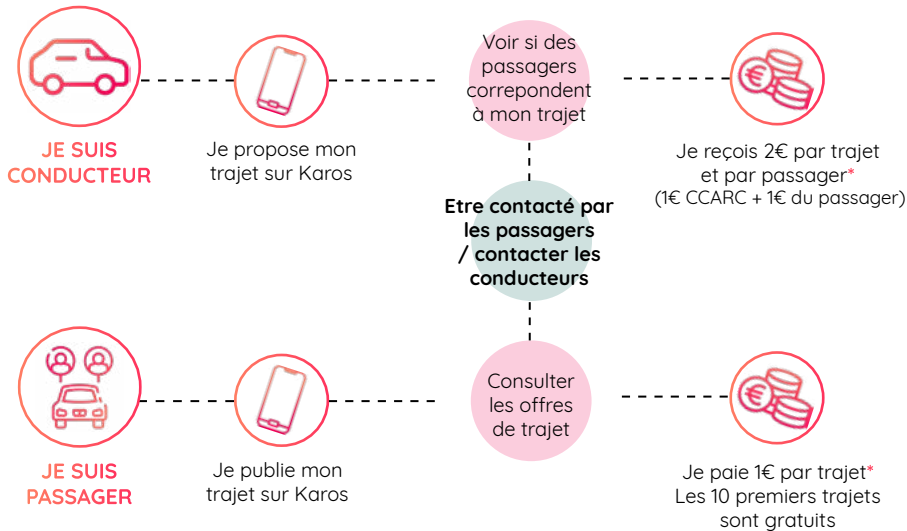
Dans le cadre de cette politique et de la mise en œuvre des premières actions, un nouveau service local de covoiturage du quotidien est maintenant disponible. Ce service qui se gère grâce à **l'application**

mobile Karos peut bénéficier à toutes les personnes ou habitants effectuant des trajets du quotidien au départ ou à destination d'une commune de la CCARC.

Pour tout trajet de 2 à 30 km, **chaque passager paiera 1€** et le **conducteur percevra 2€ par passager transporté** (tarification supplémentaire pour les trajets de 31 à 50 km). C'est simple, tout se fait automatiquement par l'application Karos.

Pour inciter au covoiturage la CCARC verse 1€ au conducteur. En complément, les employeurs volontaires peuvent faire bénéficier à leurs salariés de 6 mois de gratuité en tant que passager. (CCARC, CNPE, l'agence d'intérim AVS...)

L'application donne accès au bonus national de 100€.



*Pour tout trajet de 2 à 30 km au départ ou à destination d'une commune de la CCARC

AIDE À LA CRÉATION OU AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES LOCALES



Une cuisine maison à base de produits frais et locaux. L'été, vous profiterez d'une jolie terrasse ombragée, l'hiver le restaurant vous accueille dans une salle à l'ambiance chaleureuse. Valentine et Quentin les deux gérants sont tous deux cuisiniers. Ils

élaborent les plats ensemble et à l'heure du service l'un prend le poste de chef de cuisine et l'autre chef de salle. Chaque nouvelle semaine, le rôle s'inverse. Une semaine les clients seront accueillis par Quentin, et la suivante ce sera Valentine. L'accompagnement de cet établissement a concrétisé l'achat de matériaux, de décoration, l'aménagement et la sécurisation du local.



La Terrasse des Carmes
85 Chemin des Carmes
Saint-Thomé

2^{ÈME} PLAN PASTORAL TERRITORIAL DU COIRON 3 intercos partenaires : Berg et Coiron, Ardèche Rhône Coiron et Privas Centre Ardèche

L'action de sensibilisation du jeune public (écoles primaires) au pastoralisme et à ses métiers est maintenue et s'étend aux élèves des collèges dans un 2^{ème} plan validé pour 5 ans. Les animations dans les écoles et les visites pédagogiques d'espaces pastoraux et de fermes avaient mobilisé 20 classes sur le 1^{er} PPT dont 11 d'Ardèche Rhône Coiron.



Des actions issues du 1^{er} Plan Pastoral Territorial (PPT) se poursuivent pour accompagner des exploitations agricoles et mettre en valeur des espaces pastoraux par l'aide à l'achat de matériel pour les animaux, de système d'abreuvement, de clôture... et sont complétées par des actions de sensibilisation et formation aux changements de pratique.

📍 Emmanuel Fitte (CC Berg et Coiron) efitte@bergetcoiron.fr / 04 75 94 07 98
Béatrice MAIRE (CCARC) b.maire@ardecherhoncoiron.fr / 04 28 95 00 38



UN PARTENARIAT INÉDIT

Les Communautés de communes Ardèche Rhône Coiron, DRAGA, Drôme Sud Provence et Montélimar Agglomération ont présenté une candidature commune et ont été retenues à la labellisation « Territoires d'industrie ». Nommé « Rhône Provence Industrie », ce partenariat inédit leur vaut une reconnaissance en tant que territoire d'industrie pertinent. Cette coopération veut développer un tissu économique, de la formation, l'accompagnement vers les métiers en tension et une industrie décarbonée pour faire face aux enjeux actuels et futurs.

DES OUTILS POUR SUIVRE LES NIVEAUX DE PLUIE

4 pluviomètres déjà installés

2 à St-Martin-sur-Lavezon et 2 autres à St-Pierre-la-Roche et Aubignas. Ils sont tous reliés à une application de suivi et d'alerte par réseau mobile avec un relevé automatique.

3 pluviomètres supplémentaires doivent être disposés pour bénéficier d'un réseau intercommunal complétant les stations privées accessibles sur l'application. En cas de fortes pluies (plus de 100mm en 24h environ) une alerte est automatiquement passée aux services intercommunaux qui peuvent également utiliser un outil de suivi des masses nuageuses.



Des outils d'alerte pendant les pluies intenses

Ces pluies apportent sur une courte durée (de 1h à 1 journée) une importante quantité d'eau.

Pour les collectivités : le système APIC

(*Avertissement des Pluies Intenses à l'échelle des Communes*), développé par Météo France qui alerte sur toute pluie pouvant provoquer des dégâts.

Pour les habitants : ayez les bons réflexes !

Pour rester informé : Vigilance météorologique et Vigicrues Flash avec APIC, qui renseignent et alertent sur le risque de crue torrentielle.



DES TRAVAUX SUR LES DIGUES

Dans le cadre de son action prévention des inondations, la Communauté de communes est en charge de l'entretien et du classement des ouvrages. Les digues identifiées classées ou en cours de classement* en Préfecture doivent bénéficier d'entretien et de confortements.

Dans le premier plan de travaux des digues il est prévu :

- Retrait d'arbres dangereux et de souches et remise en état du talus - Frayol aval - Le Teil (de janvier à avril 2024)
- Remise en état de tronçons endommagés - Le Bourdary* - Le Teil
- Entretien des murs - Digue de Rochemaure
- Reprises de talus - Digue de Meysse

Ces travaux visent à renforcer et homogénéiser les ouvrages de protection pour qu'ils résistent à une crue. Une fois les ouvrages en bon état, il s'agira d'entretenir la végétation, les maçonneries et assurer des travaux ponctuels en cas de dégradation (crue, chute d'arbre, collision avec un véhicule...).



Travaux du Frayol



CHANTIERS ET TRAVAUX EN COURS



St-Vincent-de-Barrès

EXTENSION DES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA CUISINE CENTRALE

Le nombre des repas servis aux restaurants scolaires et en portage des repas à domicile a considérablement augmenté, avec 200 000 repas préparés par an. La construction de bâtiments sur le site doit répondre aux besoins liés à cette évolution, notamment sur les nécessités administratives.

 Juillet > début février



Le Teil

CONSTRUCTION D'UN LOCAL COMMERCIAL PLACE PIERRE SEMARD

Après la phase de démolition de l'ancienne Maison des associations, celle de la construction est engagée. Les fondations spéciales ont été réalisées et le bâtiment est en train de sortir de terre. C'est le magasin Utile qui s'installera dans ce nouveau bâtiment de 340 m².


 Avril 2023 > juin 2024

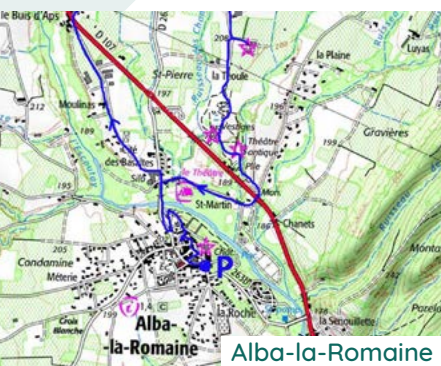


Le Teil

CONSTRUCTION D'UNE MAISON INTERCOMMUNALE DE LA MUSIQUE SUR LE SITE DES ANCIENS ABATTOIRS

Face au constat d'un manque d'une salle adaptée aux musiques actuelles et suite à la prise de compétence enseignement musical, la CCARC projette la création d'un lieu dédié à la pratique, la création et la diffusion musicales. Cet équipement sera partagé par la SMAC07 en tant que Scène de Musiques Actuelles labellisée (concerts, accompagnement, artistes associés...) et L'école de musique du Teil (actuellement installée à l'espace Aden) pour l'enseignement musical.

 2023 -> 2026



Alba-la-Romaine

CONSTRUCTION DE LA CRÈCHE D'ALBA-LA-ROMAINE

Suite aux premiers sondages du terrain (juin 2023) qui ont révélé la présence de vestiges antiques et de débris médiévaux, une nouvelle solution technique est à l'étude en concertation avec les services régionaux d'archéologie dans la perspective d'une poursuite du projet.

 Fin 2024

Rencontre avec THOMAS FRICKER & JULIA CUCHE

📍 LA FERME DE BRESSAC

Depuis le 12 janvier 2023, ils sont les propriétaires de l'exploitation sur la commune de St-Lager-Bressac. Présentation de ce couple en reconversion professionnelle qui démarre leur activité de maraîchage non sans quelques aléas et surprises. Après avoir essuyé 3 tempêtes, entre deux dossiers de demandes de subvention, de recherche de leur rythme de croisière entre production et vente directe, ils trouvent du temps pour s'occuper de leurs deux garçons. Un duo complémentaire, riche de leurs expériences qu'ils mettent au profit de leur projet.

Des parcours diversifiés pour arriver à leur projet commun

Thomas était dans la restauration et Julia dans la vente. Ils se rencontrent en Haute-Savoie en 2012, après avoir été saisonniers, ils partent vivre dans le Doubs pour préparer leur projet qui initialement était celui d'une ferme auberge pour allier agriculture et restauration. Ils cherchent pendant de nombreuses années et rencontrent des difficultés face à l'absence de foncier, aux prix exorbitants et sur certaines exploitations au manque d'eau indispensable au maraîchage.

Comment êtes-vous arrivés en Ardèche ?

Je suis privadoise explique Julia et quand on a eu nos enfants, on a eu envie de se rapprocher de la famille et de leur offrir l'environnement que j'avais connu petite. Thomas a démarré sa formation BPEA au Pradel à Mirabel puis après des stages, on a pu louer une châtaigneraie à Coux. Ce fermage a été le point de départ de l'aventure pour poursuivre nos recherches aux alentours. Nous avons tellement visité de biens, qu'on était découragés.

Puis, un jour, un appel du CLI (Comité Local d'Installation), dit Thomas, pour nous parler de ce bâtiment à vendre avec 5 hectares irrigables : c'était inespéré. Ce qui nous a aidé, c'est que la CCARC avait le souhait

d'installer du maraîchage et de l'arboriculture sur ses communes.

“ Notre motivation est de faire manger des produits locaux qui ne passent pas par un frigo : de la terre à l'assiette ! ”

Vous fêtez bientôt vos un an à la ferme de Bressac qu'est-ce que vous reprenez après cette année passée ?

On fait maintenant partie d'une dynamique, il y a beaucoup d'initiatives qui germent autour de nous. On apprend, beaucoup, de nos rencontres, des aléas de la météo et des déboires qu'on a essuyés. On doit réagir vite, avoir toujours un plan B, jouer avec le temps pour préparer, planter et récolter. Il nous manque encore du matériel et un système d'irrigation. On a compris qu'il fallait assurer la rotation des cultures entre les saisons et avoir une offre de légumes primeurs ; pour cela il nous faudrait une 2^{ème} serre. On a appris à adapter notre offre, en étant présent sur le marché et ouvrir un point vente à la ferme sur des horaires différents des autres producteurs autour en utilisant les réseaux sociaux qui permettent de la réactivité. Cette année, nous a permis, aussi, de savoir et de trouver l'équilibre entre ce qu'on est capable de produire et comment l'écouler. On souhaite



être au plus juste au niveau de nos prix pour que les gens puissent se nourrir et accéder à des produits de qualité. A terme, on veut pouvoir créer nos semences à partir de graines bio jusqu'à la vente et la transformation de nos produits

Des projets pour la suite ?

Notre terrain fait 5 hectares, ce qui est trop pour uniquement du maraîchage. On voudrait faire 2 hectares de maraîchage et sur le fond de la parcelle de l'arboriculture et la conduire en agroforesterie. L'intérêt serait de profiter de l'ombre des arbres en été et s'adapter aux changements climatiques et à d'autres productions. On a aussi le projet d'un atelier de transformation avec une dizaine d'autres producteurs car il y a un besoin autour de Privas. La transformation permet de proposer nos produits conditionnés, avec nos recettes et d'assurer une régularité dans notre offre. On doit se laisser le temps car c'est un projet de vie !

Retrouvez les produits de la Ferme de Bressac :

- Marché de Chomérac tous les jeudis matin
- Vente à la Ferme selon disponibilités - 3302 route de la soie Saint-Lager-Bressac

 @fermedebressac

Le covoiturage quotidien n'a jamais été aussi simple !

1

Téléchargez
Karos 

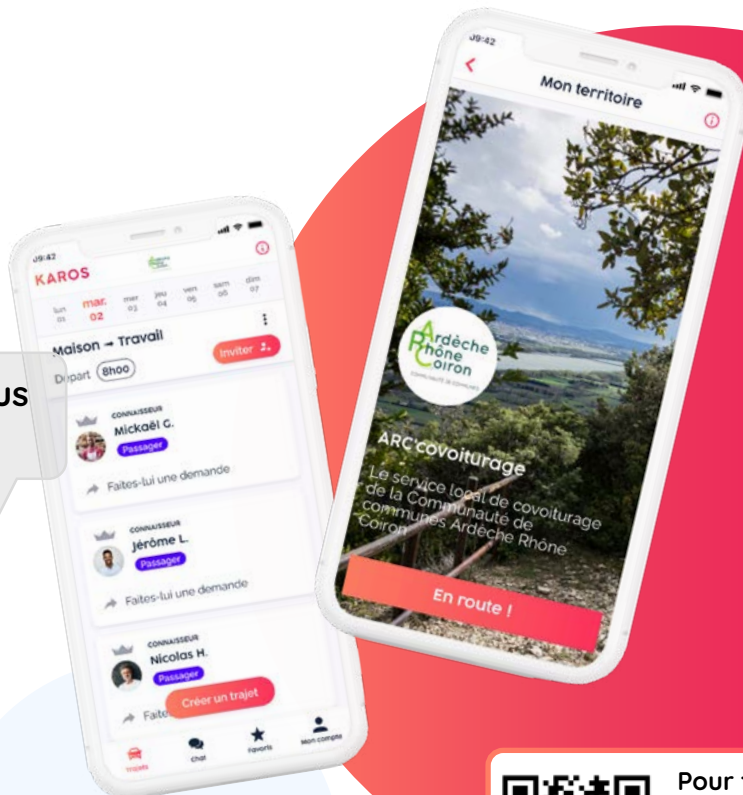
2

Créer votre
compte
en renseignant votre
adresse de domicile et
de travail

3

C'est parti !
covoiturez avec
qui vous voulez
dans l'app 

Vos covoitureurs vous
attendent déjà !



Pour télécharger Karos
Scannez-moi

Disponible sur
 Google play

Disponible sur
 App Store